

# Chancellerie d'Etat

## ARRETE

relatif à la dénomination d'un chemin sur le territoire de la commune du Grand-Saconnex

Du 28 juillet 1976

LE CONSEIL D'ETAT,  
vu l'accord de la commune du Grand-Saconnex du 23 juin 1976 ;  
vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature ;  
vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975,

Arrête :

La dénomination :

Chemin Colladon est étendue à l'artère, sans issue, partant du chemin des Coudriers, en direction nord-est.

Nouveau tracé : du chemin des Crêts, traversant le chemin des Coudriers, puis sans issue.

Cette modification entrera en vigueur le 1er septembre 1976.

## ARRETE

relatif à la dénomination d'un chemin sur le territoire de la commune d'Avusy

Du 28 juillet 1976

LE CONSEIL D'ETAT,  
vu la proposition de la commune d'Avusy du 13 mai 1976 ;

vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature ;  
vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975,

Arrête :

La dénomination suivante :

Chemin de la Combe (nom local) au chemin partant de la route de Forestal et aboutissant à la route de Grenand.

Cette nouvelle dénomination entrera en vigueur le 1er septembre 1976.

## ARRETE

relatif à la dénomination d'un chemin sur le territoire de la commune de Vandœuvres

Du 28 juillet 1976

LE CONSEIL D'ETAT,  
vu l'accord de la commune de Vandœuvres du 4 mai 1976 ;

vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature ;  
vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975,

Arrête :

La dénomination suivante :

Chemin de Bessinge (lieu-dit) au chemin, sans issue, partant du chemin de la Rippaz en direction de Bessinge.

Cette dénomination entrera en vigueur le 1er septembre 1976.

Certifié conforme  
Le chancelier d'Etat :  
Jean-Paul GALLAND.

MARO-  
ançaise  
rue du  
412 Fao

LES

agence-  
5577 Fao

INI, suc-  
vrenière,

nnage à  
lattes en  
0222 Fao

ible)

n

ane des  
antités  
ur et aut  
87188

L'EFFRACTION ET L'IN

Permanence assurée

— 24 heures sur 24 —

Autre département :  
Electronique industrielle,  
montage et câblage

31, avenue de Vaudagne  
1217 Meyrin (GE) - (022) 41 20

1411

Nous sommes à même de résoudre vos problèmes de sécurité !

## SECURITAS

spécialisée dans la surveillance humaine.

## SECURITON

spécialisée dans les installations d'alarme contre l'effraction et l'agression et de détection - incendie.

## CONTRAFEU

spécialisée dans la protection contre l'incendie (installations fixes et extincteurs).

SOCIETE SUI  
SECURITA  
SURVEILL

46, rue du S

1204 Genève

Tél. 21 15 55

25

# COURS DE B

ISSES	22-7-76	29-7-76	ACTI
1950-80	98,75	98,75d	Ait'chage
1967-82	101,50d	101,75d	Aluminium
1971-86	104,—d	104,—d	BBC Brow
1973-88	100,—d	100,25d	Charmilles
1975-90	116,75d	116,75d	Ciba-Geigy
1975-83	106,25d	106,65	Crédit Sui
			Financière
1963-79	100,25d	100,25d	Genevoise
1967-82	101,50d	101,50d	Grand-Pas
1971-86	102,50d	102,—d	Nestlé (p
1973-88	102,50d	102,—d	Oerlikon-B
1974-89	105,—d	106,50d	Physique
1975-87	111,—d	112,—d	Publicitas
			Sandoz (p
1964-79	101,—d	101,50d	SATA (p
1966-81	101,—d	101,25d	Société B
1970-85	104,50d	104,50d	Sopafin
1972-87	99,50d	100,—d	Sulzer (n
1974-89	114,—	114,—d	Swissair
1975-90	113,—d	113,25d	Zurich Cl
1 75-90	112,—d	113,25d	
ève 75-87	106,25o	106,25o	

## ANGERS

1970-85	104,75d	104,75d
1975-90	108,75d	109,—d
1972-87	98,—d	98,75
1968-83	103,75d	103,50
1975-90	110,50	109,50d
1973-88	103,—d	103,75
1975-90	108,50d	107,75
1970-82	106,—d	106,—d
1968-83	101,—d	100,50d
1974-89	105,75	105,50
1973-88	102,50d	103,75

## SE entes)

1976-82	101,65	101,65
1976-87	100,—	100,25
1976-88	102,25	102,25
1976-88	102,—	102,50
1976-91	101,50d	102,—d
1976-90	102,50d	103,—
1976-91	106,50	106,50

## ACTIO

BASF  
Deutsche  
Mannesm  
Algeme  
Royal Du  
Unilever  
Alcan Al  
Dow Che  
Exxon  
General  
Eastman  
IBM

## FONDS

VALCA  
IFCA 73  
INTERSE  
ACCUDE  
ARIDEK  
DEKARO  
DEKARO

CV 56162